

SDA/ATS – 12. mars 2019 18:16

Inland

Berne · Résumé du jour - Suisse news

## **mardi, 12 mars 2019**

Basisdienst F

3

bsf154

**MULTINATIONALES:** Les multinationales suisses ne devraient pas être soumises à des règles plus strictes en matière de droits humains et d'environnement. Le Conseil des Etats ne veut pas d'un contre-projet à l'initiative pour des entreprises responsables. Par 22 voix contre 20, les sénateurs ont refusé mardi d'entrer en matière sur le texte élaboré par le Conseil national. L'initiative populaire "Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement" a quant à elle été rejetée par 25 voix contre 14. Le dossier retourne à la Chambre du peuple.

**DROITS HUMAINS:** La Suisse demande la libération des défenseurs des droits de l'homme au Burundi. Elle a déploré mardi à Genève la fermeture récente du bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme dans ce pays. Devant le Conseil des droits de l'homme, la Suisse s'est dite "alarmée", comme la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU, par les "exécution sommaires", les disparitions forcées, la torture ou encore les violences sexuelles. De même que par les arrestations et détentions arbitraires et les "peines excessives" contre les activistes des droits de l'homme qui doivent être libérés selon elle.

**ENERGIE HYDRAULIQUE:** Les exploitants de centrale hydraulique devraient continuer d'être soumis à une redevance hydraulique de maximum 110 francs jusqu'en 2024. Après le Conseil des Etats, le National a soutenu mardi par 187 voix contre 2 le statu quo. Le Conseil fédéral avait envisagé de réduire la redevance hydraulique maximale dès 2020. Mais face à la levée de boucliers, il a proposé en mai de ne pas toucher à son montant avant 2025. Cantons et communes risquaient sinon d'y perdre 150 millions par an.

**STATISTIQUES:** Le Conseil fédéral promet de mieux appréhender les flux migratoires. L'Office fédéral de la statistique (OFS) avait sous-estimé ces dernières années l'impact de la migration dans ses scénarios sur l'évolution de la population. Ce problème a été soulevé par la commission de gestion du Conseil des Etats, qui avait toutefois reconnu que ces pronostics sont difficiles à élaborer. Elle avait soumis une série de recommandations, auxquelles le gouvernement souscrit, selon l'avis publié mardi dans la Feuille fédérale.

**DONS SUSPECTS À L'AFD:** Les deux têtes de liste pour les élections européennes du parti allemand d'extrême droite AfD sont accusées d'avoir reçu de Suisse des dons litigieux, a indiqué l'un des intéressés dans l'édition de mardi de Die Welt. C'est la 2e affaire du genre pour ce parti. Les deux hommes, Jörg Meuthen et Guido Reil, font l'objet d'une enquête pour financement illégal de leurs campagnes électorales respectives lors de régionales. Celle-ci est conduite par la chambre basse du Parlement allemand, le Bundestag.

**VIEILLESSE:** Le regard porté sur l'âge et le vieillissement peut être chargé de clichés, négatif, voire hostile. Pour **changer** cette perception, des courts-métrages ont été réalisés par des étudiants de l'ECAL. Dix-huit projections gratuites seront organisées. "Absence", "A nos aînés", "Interlude", "Les dames du deuxième", "La nuit au home": ces titres de courts-métrages, parmi d'autres, ont une question en commun: quel regard portons-nous sur le vieillissement et l'âge ?

**SOINS INFIRMIERS:** De nouvelles mesures devraient être prises en faveur des soins infirmiers. Par 10 voix contre 2, la commission de la santé publique du Conseil des Etats souscrit à l'idée d'un contre-projet indirect à l'initiative populaire "Pour des soins infirmiers forts". Mais elle pose des conditions. Les mesures qui seront prises ne devront pas entraîner de coûts supplémentaires inutiles. La commission craint notamment une hausse du volume de prestations si le personnel infirmier peut dispenser certains soins de manière autonome et les facturer directement à l'assurance-maladie, ont indiqué mardi les services du Parlement.

**VOTE ÉLECTRONIQUE:** Une faille a été identifiée dans le système de vote électronique de La Poste. Plusieurs spécialistes l'ont signalée à la Confédération dans le cadre d'un test de fiabilité. L'e-voting déjà utilisé par quatre cantons n'est pas concerné. Les autorités ont mis au défi quiconque de s'introduire dans le nouveau système de vote électronique développé par La Poste. La faille découverte par plusieurs pirates mardi ne permet pas de pénétrer dans le système, indique la Chancellerie fédérale. Elle est néanmoins jugée majeure par les autorités.

**TRANSPORT AÉRIEN:** L'OFAC va retirer à la compagnie aérienne Ju-Air, basée à Dübendorf (ZH), le droit de transporter des passagers à titre commercial dans ses avions historiques. Certains vols seront toutefois encore possibles dans un cadre privé. A la suite de l'accident du Ju-52 le 4 août dernier dans les Grisons, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a réévalué le risque associé au transport de passagers au moyen d'avions historiques, indique-t-il mardi dans un communiqué. Il a constaté que les exigences de sécurité ne sont actuellement plus réunies pour poursuivre l'exploitation commerciale de tels appareils.

**ESPACE AÉRIEN:** Avec leur multiplication dans le ciel, la gestion de l'utilisation de l'espace aérien par les drones est devenue une question brûlante. Mardi, skyguide et la société AirMap ont annoncé le déploiement, à titre d'essai, d'un dispositif d'autorisations et de notifications de vol de ces petits engins à Genève et à Lugano. Pendant la phase de test, les opérateurs de drones sélectionnés en Suisse pourront demander une autorisation automatisée et manuelle de survoler les deux espaces aériens contrôlés par skyguide dans la ville de Lugano et le canton de Genève. Ce service se base sur l'expérience acquise aux Etats-Unis dans ce domaine.

**COMPTES 2018:** Les comptes 2018 de la ville de Zurich bouclent avec un excédent de 107,8 millions de francs, soit 153,4 millions de mieux que prévu au budget. Les recettes fiscales sont en très légère hausse par rapport à 2017. Le résultat est à nouveau satisfaisant, a indiqué le chef du département des finances de la ville Daniel Leupi. L'exécutif veut poursuivre sa politique financière afin que Zurich reste attractive pour les citoyens et l'économie.

**GRANDS PRÉDATEURS:** Dix loups ont été identifiés sur le territoire valaisan entre le 1er janvier 2018 et le 28 février 2019. Cinq d'entre eux n'avaient jamais été vus dans le canton. Aucune reproduction n'est signalée. Le service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) a traité 392 données relatives à la présence de loups durant la période. La présence de cinq individus, trois mâles et deux femelles, déjà connus, a été constatée dans les régions d'Augstbord, du Valais central et de la vallée de Conches, communique mardi le SCPF.

**CLIMAT:** Le Grand Conseil valaisan a ouvert la porte mardi à un plan climat cantonal. Il a accepté un postulat des Verts malgré l'opposition de l'UDC et du PLR. Le postulat demande que le gouvernement fixe des objectifs précis à atteindre en matière de diminution d'émissions de gaz à effet de serre. Le plan climat se veut aussi un instrument de coordination des politiques cantonales. Les Verts veulent faire du Valais un exemple de développement durable dans l'arc alpin.

**ENVIRONNEMENT:** Les sacs en plastique gratuits dans les magasins valaisans ce pourrait être bientôt terminé. Le Grand Conseil a accepté mardi par 70 voix contre 50 une motion qui demande au gouvernement de légiférer en la matière. Les motionnaires, issus de plusieurs partis, ont pris exemple sur un projet de loi proposé à Genève. Ils estiment qu'une telle mesure ne contrevient pas à la liberté de commerce tout en répondant à une préoccupation grandissante de la population.

**GIBIER:** A Zermatt, les marmottes sont devenues une véritable plaie. En surnombre, les petits mammifères causent des dégâts importants et deviennent un véritable danger pour l'agriculture. En automne dernier, le service cantonal de la chasse en a tiré 170 pour réduire le cheptel. Mais la mesure a ému les touristes et fait bondir des parlementaires valaisans. Au point de déposer un postulat réclamant la clémence pour ces animaux.

**HYMNE NATIONAL:** L'actuel hymne suisse ne sera pas cimenté dans une nouvelle loi fédérale. Par 97 voix contre 85, le National a enterré mardi une initiative parlementaire de l'indépendant schaffhousois Thomas Minder en ce sens. Il n'y a pas lieu de prendre des mesures en la matière, a annoncé Isabelle Chevalley (PVL/VD) au nom de la commission. Le Conseil fédéral a déjà été adopté le Cantique suisse de manière définitive en 1981. Et il a assuré qu'il n'adopterait pas de nouvel hymne national de son propre chef, sans consulter préalablement les Chambres fédérales.

**POLLUTION - FR:** Une grosse pollution au purin est survenue dans la nuit de lundi à mardi dans les eaux de la Sonnaz, à Seedorf (FR). Un volume de 50 mètres cubes s'est écoulé suite à la panne d'une installation de biogaz. L'accident s'est produit vers minuit et demi, a indiqué mardi l'Etat de Fribourg, via la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). Il a été causé par un dysfonctionnement ayant entraîné l'écoulement du purin dans les canalisations d'eaux claires qui se déversent dans la Sonnaz.